

## **APPRENTISSAGE : LE GRAND N'IMPORTE QUOI !**

Dans un rapport de ce mois de février 2014 et rédigé par plusieurs inspecteurs dont 3 IGEN et intitulé « Les freins non financiers au développement de l'apprentissage », on trouve une attaque en règle du corps enseignant et de certains de leur syndicat parce qu'ils ont l'outrecuidance de s'opposer au développement de l'apprentissage :

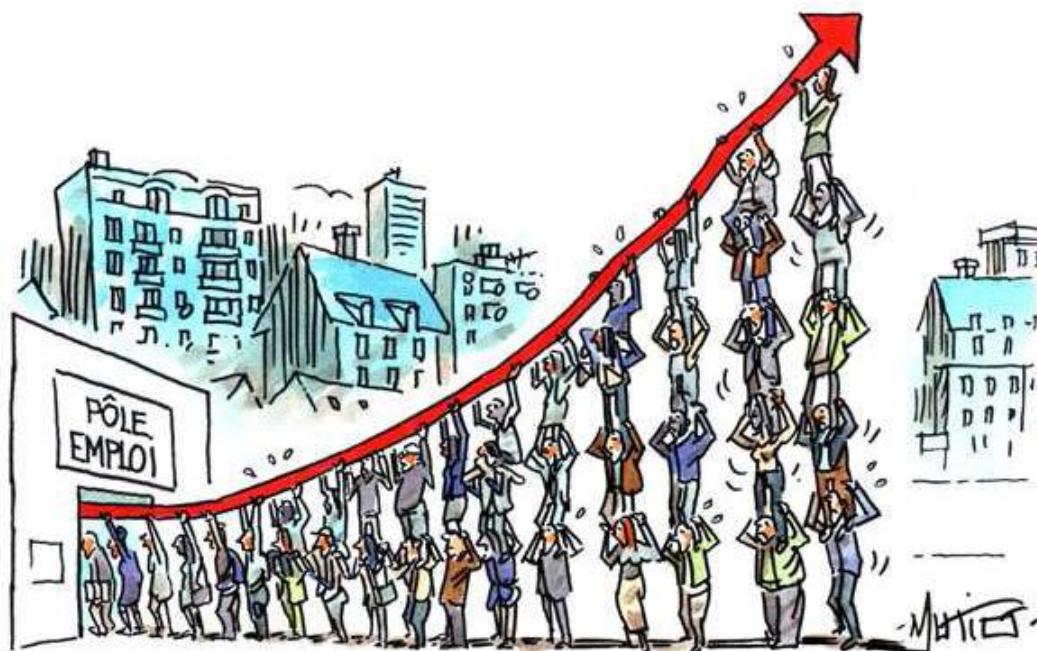
« Malgré une évolution des mentalités au cours des 10 dernières années, liée principalement au besoin vital de certains L.P. de faire face à la baisse des effectifs, une partie des enseignants, fortement soutenue par une partie de la représentation syndicale, continue de manifester une réelle hostilité au développement de l'apprentissage... » Et ce n'est pas fini (il fait plus de 100 pages) : « Une des conséquences de cette ancienne et profonde opposition idéologique tient au fait que les enseignements dans les formations en apprentissage au sein des LP est dispensée le plus souvent par des enseignants contractuels ou par le recours aux heures supplémentaires, les enseignants titulaires donnant priorité aux formations sous statut scolaire...Cependant d'après un proviseur les positions évoluent dans les esprits et en outre les jeunes enseignants qui ont besoin (sic) de faire des heures supplémentaires sont moins enclins à faire la fine bouche vis-à-vis de l'apprentissage.... » Elle est pas belle la vie !

Evidemment, tout le reste du rapport est du même acabit pour prôner la relance de l'apprentissage et en particulier, celle du préapprentissage à partir de 15 ans au travers du dispositif DIMA !

**A méditer** : « La Région Aquitaine consacre à l'apprentissage en 2014 un budget total de 105 millions d'euros réparti entre fonctionnement 86% (financement des CFA, aides aux employeurs d'apprenti-e-s et aides aux apprenti-e-s) et investissement 14% (construction et équipements pédagogiques). Cet engagement régional bénéficie à plus de 19086 apprenti-e-s formés conjointement par 9213 employeurs et 65 CFA répartis sur l'ensemble du territoire aquitain. » Site Région Aquitaine

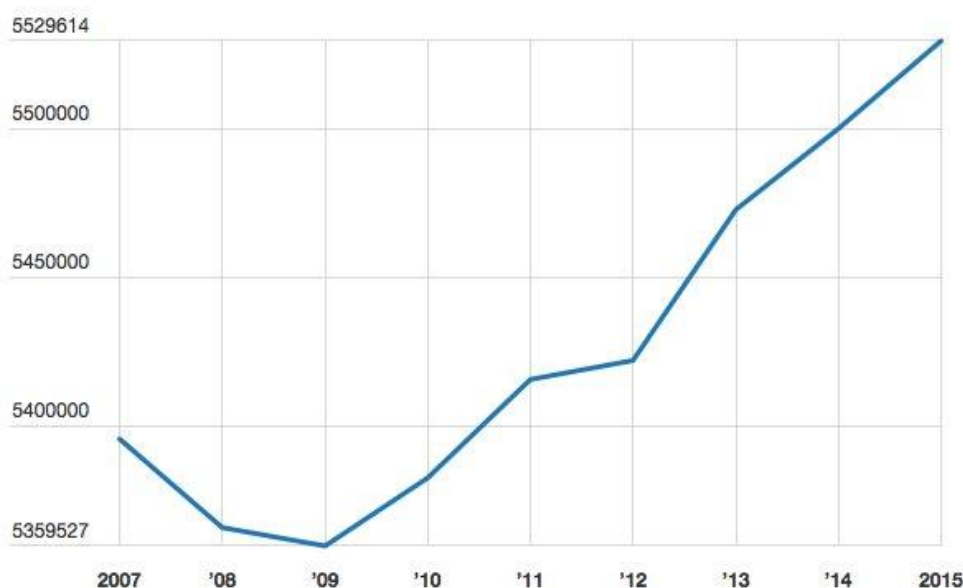
# Inversion de la courbe du chômage

## Sans commentaire



## Évolution des effectifs dans le second degré de 2007 à 2015

Les effectifs dans le second degré ne cessent de se croître, après l'augmentation constatée en 2013 de 51 000 élèves, les effectifs devraient augmenter de 27 500 en 2014 et de 29 500 en 2015. Concernant la voie professionnelle, La note N°11-avril 2014 de la DEPP, parle d'une « **croissance modérée** »



Source :  
DEPP : (Direction  
de l'Evaluation,  
de la Prospective  
et de la  
Performance

# STAGE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'IFE, Institut français de l'éducation, a organisé à Lyon du 19 au 21 mars 2014 un stage formation sur « La professionnalité enseignante en lycée professionnel ». Il a regroupé chercheurs, inspecteurs, formateurs, proviseurs et enseignants. Parmi les intervenants, Vincent Troger, réputé pour ses analyses sur l'EP. Ci-dessous, quelques extraits des conclusions émises à la suite de ce stage.

## Sur le Bac Pro 3 ans :

« Au-delà du succès d'image du bac pro 3 ans, la réforme a eu pour principale conséquence de cliver fortement les publics de LP. D'un côté, il y a ceux qui obtiennent le baccalauréat dans des spécialités où ils sont assez facilement admis en BTS et où les savoirs expérimentiels qu'ils ont acquis au cours des stages y sont valorisés. Dans les spécialités où l'accueil en BTS est plus restrictif, leurs situations sont plus fragiles et beaucoup abandonnent pour alterner emplois précaires et formations plus ou moins qualifiantes. De l'autre côté, il y a tous ceux qui décrochent avant le bac ou échouent au bac, alors que le BEP, réduit à un diplôme intermédiaire, leur offre désormais peu de garantie d'insertion. La réforme a donc introduit au sein des LP ce que le sociologue Pierre Merle a appelé « la démocratisation ségrégative ».

Nous avons été impressionnés par l'engagement des enseignants dans cette réforme. Pourtant, les 20 professeurs que nous avons interrogés ont unanimement regretté que son application unilatérale pénalise les élèves qui auraient besoin de plus de trois ans pour atteindre le niveau requis. C'est pourquoi nous préconisons une modularisation des formations qui permettrait à la fois d'aménager la durée des parcours en fonction des besoins des élèves et de penser les services des enseignants en fonction des nouvelles obligations que la réforme génère en termes de suivi de stage et d'individualisation des formations. »

## Sur les conditions de travail des enseignants :

« Dans un rapport précédent nous avons mis en évidence la surcharge de travail que la réforme avait entraînée pour les PLP : gestion plus difficile des stages en entreprises avec des élèves plus jeunes, mise en œuvre d'un suivi individualisé des élèves sans moyen supplémentaire, organisation de la certification intermédiaire en parallèle du cursus de la classe de première. Il semble donc que cette réforme devrait être l'occasion de repenser les obligations de services des enseignants de LP en tenant compte de la diversité des charges de travail qui pèse sur eux et en cessant de minorer la rémunération des tâches qui ne sont pas effectuées en classe et devant élèves. La logique qui consiste à considérer que le travail enseignant se réduit à la préparation des cours, à leur réalisation et à l'évaluation des élèves est aujourd'hui à l'évidence obsolète dans les LP. Les PLP enseignent, mais ils accompagnent aussi leurs élèves dans la connaissance et l'expérimentation d'un univers professionnel, ils assurent une évaluation continue de leur travail, ils leur délivrent un diplôme et ils tentent de répondre à l'hétérogénéité de leurs besoins. Une telle accumulation de tâches ne relève plus de la seule mesure comptable des cours effectués. Espérons donc, pour conclure, que notre travail puisse contribuer à faire mieux reconnaître l'effort quotidien qu'accomplissent ces enseignants pour aider leurs élèves à retrouver le chemin de la réussite. »

## URGENCE :

**Améliorer les conditions de travail des collègues implique aussi le retour aux épreuves ponctuelles terminales .... dès la rentrée 2014 !**

À la revendication portée par le SNUEP-FSU pour une réelle consultation des PLP sur les CCF, la DGESCO avait répondu par une consultation des PLP en ligne sous forme de questionnaire. Une enquête qui portait sur le retour aux épreuves ponctuelles écrites terminales pour trois disciplines de baccalauréat professionnel (économie-gestion, économie droit et prévention-santé-environnement) et sur des aménagements pour alléger la charge de travail entraînée par le diplôme intermédiaire et les CCF en maths-sciences.

Le 3 avril, la DGESCO a réuni les organisations syndicales de l'enseignement professionnel pour leur faire part des résultats de cette enquête. Les réponses apportées par de nombreux collègues sont sans équivoque : **la profession est largement favorable au retour aux épreuves ponctuelles terminales**, une revendication que le SNUEP-FSU porte inlassablement.

Si le SNUEP-FSU et les PLP se sont faits entendre, à présent il convient que les conclusions tirées de cette consultation soient mises en œuvre officiellement et que les modifications législatives soient rapidement soumises aux instances concernées.

Après avoir reconnu que les personnels de l'enseignement professionnel étaient celles et ceux qui avaient vu le plus fortement leurs conditions de travail se dégrader, prendre des mesures pour améliorer leur quotidien est incontournable et le retour aux épreuves ponctuelles terminales y participe pleinement.

Pour le SNUEP-FSU, il ne serait pas tolérable que le changement de ministre retarde encore l'application de ces décisions.

Le secrétariat national du SNUEP-FSU

## **Incident trop grave dans le Collège et SEGPA de Dupaty à Blanquefort**

Un incident survenu mardi en fin de journée, après les cours, entre des enseignants et une famille d'un enfant scolarisé a créé une réaction du corps enseignant mercredi matin. Pendant que les enseignants et les parents d'élèves se réunissaient avec des personnels du rectorat, tous les élèves sont restés dans la cour.

L'incident est né d'une **décision disciplinaire**, prononcé par l'équipe du collège Dupaty à Blanquefort. Il semblerait que la famille n'ait pas apprécié : elle est venue le dire au professeur, au personnel enseignant et au principal, mardi après les cours, en s'introduisant dans le collège.

Les esprits très échauffés se seraient ensuite calmés. **Mais les enseignants, ainsi que les parents d'élèves ont jugé l'incident trop grave...** [lire la suite sur le site de FR3 Aquitaine.](#)

## **Texte action Bureau National du 10 avril :** **Des mesures d'urgence pour l'enseignement professionnel**

Le SNUEP-FSU réunit son Bureau national au lendemain de la nomination d'un nouveau gouvernement et d'un nouveau ministre de l'Education nationale, en charge aussi de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce remaniement ministériel intervient après les élections municipales lors desquelles les citoyen-nes ont sanctionné sans équivoque les choix gouvernementaux en matière économique et sociale mais qui signent aussi une percée de l'extrême-droite sans précédent.

Le SNUEP-FSU interpelle le nouveau ministre de l'Education pour exiger des mesures d'urgence pour l'enseignement professionnel : Il demande au ministère de poursuivre et finaliser rapidement les premières mesures concernant la réduction de la part des CCF dans la certification et d'apporter rapidement des réponses aux nombreuses difficultés engendrées par la mise en œuvre du bac pro GA. Le SNUEP-FSU n'acceptera aucune fusion de bacs pros.

Le SNUEP-FSU portera la revendication de créations de postes dans l'EP : l'augmentation du nombre d'élèves à postes constants dans l'EPP va dégrader encore davantage les conditions de travail et d'enseignement dans les LP, SEP, SEGPA et EREA, d'autant que la création des 60 000 postes est remise en cause.

Le SNUEP-FSU continuera à suivre l'ensemble des chantiers ouverts, notamment ceux des SEGPA et de la MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire, ex-MGI) et portera ses mandats avec détermination. Il demande au ministère d'ouvrir maintenant des discussions sur l'ensemble du dossier de la « réforme de la voie professionnelle » et continuera à exiger une amélioration de la formation initiale et continue des enseignants de l'EPP avec la mise en place de vrais pré-recrutements et une réelle revalorisation des métiers et des salaires. Le SNUEP-FSU dénonce le nouveau projet de décret statutaire qui n'apporte aucune amélioration aux conditions de travail des PLP.

Le SNUEP-FSU continue de refuser le calendrier scolaire 2014-2017 qui constitue une augmentation de notre temps de travail. **D'ores et déjà, il appelle les PLP à se mettre en grève le vendredi 29 août 2014, jour de la pré-rentree, si le ministre ne revenait pas sur cette date.**

### **Toutes et tous uni-es contre les politiques d'austérité !**

Le pacte de responsabilité et de solidarité proposé par le gouvernement s'inscrit pleinement dans les politiques d'austérité. Son financement constitue une offensive anti-sociale d'ampleur. La suppression des cotisations patronales pour les salaires au niveau du SMIC, les allègements fiscaux et autres exonérations concédées au patronat, l'accélération de la baisse des dépenses publiques font peser de graves menaces sur notre modèle social, les services publics et l'Education nationale qui n'apparaît plus comme la « priorité nationale ».

Le SNUEP-FSU appelle à la construction d'un front contre l'austérité, s'appuyant sur les forces syndicales, pour lutter contre les politiques d'austérité imposées en France et en Europe. La FSU doit continuer à œuvrer au niveau de l'interpro à la construction de ce front. Elle doit poursuivre l'élaboration d'alternatives à cette politique et continuer à informer et à mobiliser l'ensemble des agent-es de la Fonction publique sur les dangers d'une telle politique.

**Dans ce cadre, le SNUEP-FSU appelle à la réussite de la manifestation du 12 avril. Le 1er mai devra être l'occasion de manifester toutes et tous ensemble contre ces politiques d'austérité.** Dans le cadre Fonction Publique, le SNUEP-FSU participera à la construction d'un mouvement le plus unitaire possible sur la durée pour l'avenir des services publics et de ses personnels. Il mandate la FSU pour une action forte le 15 mai qui doit passer par un appel national à la grève, pour mettre fin au gel continu du point d'indice et pour son rattrapage, pour combattre les menaces sur les promotions et pour défendre l'emploi et les services publics plus que jamais menacés par le pacte. Les personnels de l'Education doivent se mobiliser pleinement le 15 mai.

Dans ce cadre et dans la condition d'un appel large au niveau des fédérations de l'Education, **le SNUEP-FSU appelle l'ensemble des personnels d'EPP à se mettre en grève et à participer massivement aux manifestations du 15 mai.**